

**Quoqueline (Coqueline)** (famille disparue au cours du XV<sup>e</sup> siècle)

Les Quoqueline (Coqueline) sont anciennement implantés en pays guérandais, en particulier à Saillé. Une saline (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1493, f<sup>o</sup> 55 v<sup>o</sup>) porte leur nom, signe qu'ils en sont les promoteurs. Cette famille disparaît au début du XV<sup>e</sup> siècle et se fond dans celle des Baye.

Dans un acte du 26 décembre 1332, est mentionné Alain Quoqueline, « varlet », « estagier et mansionnier » du duc, et rappelé qu'il a été condamné à une amende indue (*ibid.*, E 74/8, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>).

Le 1<sup>er</sup> mars 1391, la fille de feu Morice Quoqueline, manifestement une héritière, est mariée avec Denis Baye ; à cette date, Jean IV anoblit leurs héritages tenus jusqu'alors à devoir de rente jusqu'à 10 livres pour être tenus désormais à foi et rachat. C'est le premier anoblissement connu du règne de Jean IV (*ibid.*, B 128/8 ; JONES, *Recueil...*, n<sup>o</sup> 773).

Le 6 novembre 1395 se rencontrent les héritiers de Jouhan Coqueline enregistrés dans un aveu de la seigneurie de Lessac (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1459).

Alain GALLICE